

PROGRAMME DE FORMATION

Le pacte DUTREIL : Sachez le mettre en pratique !

23 juin 2021


Le dispositif Dutreil est LE moyen de transmettre une entreprise sans que les droits de donation ou de succession soient un obstacle par leur coût prohibitif.

Si ce dispositif est particulièrement efficace, son application diffère selon le mode d'exploitation de l'entreprise (entreprise individuelle, société, groupe...).

L'avantage fiscal est conditionné au respect de plusieurs conditions qu'il convient de respecter. Si des tempéraments existent, il convient de ne pas s'en écarter et les appliquer le cas échéant scrupuleusement !

Dates et Lieux	Le 23 juin 2021 – En ligne Applicatif Webex
Durée	2 heures
Horaires	14h30 – 16h30

Type / Tarif	Inter-entreprise – 120€ HT par stagiaire Intra entreprise - sur devis
Modalités pédagogiques	Classe virtuelle / Exposé et cas pratiques
Niveau	Mise à jour des connaissances et Approfondissement
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Public / Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des différents modes de détention d'une entreprise Connaissance des modalités de transmission du patrimoine (fondamentaux du droit patrimonial de la famille) Connaissance de la fiscalité applicable à la transmission à titre gratuit Notions comptables
Accessibilité aux personnes en situation d'handicap	<p>« toutes nos formations sont adaptées aux personnes porteuses d'un handicap ».</p> 



Intervenant

Richard CHALIER

Directeur technique Fidroit, formateur Expert

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Acquérir une maîtrise opérationnelle alors que les praticiens n'en ont souvent qu'une connaissance « littéraire »
- Déterminer pourquoi et quand prévoir un engagement collectif de conservation (Pacte Dutreil) écrit préventif ?
- Définir les paramètres du pacte (groupe de sociétés, membres du pacte, durée, plusieurs pactes, intégration d'un associé en cours de pacte)

Contenu pédagogique

Introduction : sociétés d'entrepreneurs et société d'investisseurs.

Le pacte DUTREIL

- Pourquoi et quand mettre en place un engagement collectif ?
- L'engagement collectif réputé acquis suite à la loi de Finances pour 2019
- Paramètres du pacte
- Pacte et LBO : marier une transmission Dutreil et des opérations de transmission à titre onéreux
- Obligations déclaratives
 - Connaître les obligations déclaratives suite à la loi de Finances pour 2020 : quand, comment, et quelles sanctions ?
- Feu « Pacte Dutreil ISF »
 - Quelles formalités à remplir pour éviter la remise en cause des abattements obtenus avant 2018 au titre du pacte Dutreil ISF ?

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr